

<https://archined.ined.fr>

# **Les projets de mobilité des jeunes réunionnais·es : une affaire de famille**

**Marine Haddad**

**Version**

Libre accès

## **POUR CITER CETTE VERSION / TO CITE THIS VERSION**

[Marine Haddad](#), 2023, "Les projets de mobilité des jeunes réunionnais·es : une affaire de famille", *Agora Débats/Jeunesses* 94: 139-153. <https://doi.org/10.3917/agora.094.0139>

**Disponible sur / Available at:**

<http://hdl.handle.net/20.500.12204/AYkHTBCELq0aT10Rujpk>

## **Les projets de mobilité des jeunes Réunionnais·es :** *Une affaire de famille*

Proposition d'article pour la revue *Agora débats/jeunes*. Dossier : « Être jeune outre-mer » (2023/2)

### **Introduction**

Une importante littérature croise aujourd'hui mobilités sociale et spatiale : elle met en lumière l'impact des conditions de la mobilité sur les trajectoires de passage à l'âge adulte (Amsellem-Mainguy, 2021) et la manière dont l'origine sociale ou le genre façonnent des canaux différenciés de socialisation à l'espace et à la mobilité (Authier, Belton Chevallier et Cacciari, 2022 ; Cayouette-Remblière, Lion et Rivière, 2019). Autrement dit, filles et garçons, jeunes des classes populaires et des classes supérieures ou encore immigré·es et non-immigré·es apprennent différemment à se représenter l'espace et à s'y comporter. Ces différences se reflètent alors dans leurs modalités de transition vers l'âge adulte. On sait aussi que grandir en milieu rural (Coquard, 2019) ou encore entretenir des liens avec le pays d'origine de ses parents (Camara, 2022) affecte ces trajectoires, mais la manière dont ces logiques se manifestent dans les Outre-mer français demeure sous-étudiée. Cela peut s'expliquer par la spécificité de ces régions. D'une part, une large distance géographique comme sociale les sépare des grands pôles urbains, mais aussi de l'Hexagone en général. D'autre part, l'histoire coloniale et les trajectoires d'assimilation de ces régions, avec des régimes de politiques publiques à part, ont contribué à construire un rapport spécifique à l'émigration (Condon, 2020 ; Guyon, 2016). Pourtant, elles peuvent partager des mécanismes communs avec d'autres espaces français périphériques ou marginalisés et leurs spécificités méritent d'être étudiées sans être prises pour données. Cet article contribue à combler ce manque, en analysant comment les rapports à la mobilité des jeunes Réunionnais·es sont façonnés au sein de la famille.

Mobilité et transition vers l'âge adulte peuvent sembler aujourd'hui indissociables : alors que les jeunes franchissent plus tardivement et difficilement des étapes comme le départ du domicile parental (Galland, 2000), les discours publics imposent une injonction à la mobilité qui nie les ressources fournies par l'ancrage local (Bacqué et Fol, 2007). Mettant en avant enjeux de qualification et d'emploi, ces discours sont aveugles aux dimensions familiales du choix de partir ou de rester (Bozon et Villeneuve-Gokalp, 1994 ; Faure et Le Dantec, 2017 ; Faure-Rouesnel et Le Dantec, 2013). L'injonction à la mobilité est particulière forte à La Réunion, où le taux de chômage des moins de vingt-cinq ans dépasse les 40 % : elle y devient injonction à l'émigration, vers l'Hexagone ou l'étranger (Ihaddadene, 2017 ; Labache, 2008). Les jeunes de La Réunion émigrent fréquemment, mais moins que celles et ceux des Antilles, plus étudié·es, alors même que leur exposition au chômage et à la précarité est plus élevée (Roinsard, 2014 ; Temporal, 2017) : cela en fait un cas d'étude d'autant plus intéressant. On peut formuler l'hypothèse suivante : c'est parce que l'émigration fait partie des modalités de transition vers l'âge adulte des Réunionnais·es qu'elle est traversée par des logiques familiales, qui pèsent au moins autant que les logiques d'emploi ou de qualification. Pour tester cette hypothèse, il faut étudier les jeunes (une catégorie circonscrite ici aux personnes âgées de 18 à 29 ans inclus) qui quittent La Réunion, mais aussi celles et ceux qui y demeurent. En effet, alors

qu'un quart des jeunes Réunionnais·es vit dans l'Hexagone<sup>1</sup>, rester est autant une décision à interroger que partir.

À partir de l'analyse des données de l'enquête *Migration, Famille et Vieillesse* (Ined, 2010) et d'un corpus de dix-huit entretiens, cet article étudie les choix de rester, partir ou revenir des jeunes de La Réunion<sup>2</sup>. Il montre comment ces choix s'inscrivent, d'une part, dans des processus collectifs de décision fortement ancrés dans l'espace de la famille et, d'autre part, dans une renégociation des rôles familiaux, qui fait partie des canaux de transition vers l'âge adulte.

## **Méthodologie**

Cet article s'appuie sur l'analyse croisée d'un corpus d'entretiens et de l'enquête *Migration, Famille et Vieillesse* (MFV). Le corpus d'entretiens est composé de dix-huit entretiens menés dans l'Hexagone et à La Réunion, entre 2021 et 2022, au sein de familles réunionnaises dont au-moins un membre vit dans l'Hexagone. La campagne s'est déroulée en trois temps. D'abord, deux Réunionnaises ont été interviewées en Île-de-France : une jeune en recherche d'emploi et une fonctionnaire de catégorie de C d'environ soixante ans. Ensuite, lors d'un terrain à La Réunion, les contacts qu'elles et une informatrice sur place ont fourni ont permis de rencontrer des membres de leur famille et d'autres personnes ayant migré et/ou ayant des membres de leur famille actuellement en migration. Enfin, dans les mois suivant ce terrain, certains membres des familles enquêtées à La Réunion vivant dans l'Hexagone ont été interviewés. Le corpus comprend six entretiens auprès de jeunes Réunionnais·es (qui avaient entre 18 et 30 ans au moment de l'enquête), quatre entretiens auprès de membres de leur famille plus âgés et huit entretiens auprès d'autres Réunionnais·es âgés de 36 à 72 ans. Dans ces familles, aucun jeune n'a été interviewé·e, mais ces huit entretiens complètent le corpus principal par une vision rétrospective de la jeunesse des enquêté·es – qui permet de mieux saisir les changements de contexte au fil du temps – et des récits des trajectoires de certain·es jeunes parmi leurs proches. Les entretiens abordaient l'enfance et l'adolescence des enquêté·es, en mettant l'accent sur leur environnement social, familial et scolaire, avant de se tourner vers les grandes étapes de leur vie, en termes de mobilité géographique, d'emploi, de couple ou d'enfants. Une part importante des entretiens était consacrée aux effets de l'émigration (la leur ou celles des proches) sur la famille, ainsi qu'à leur vécu spécifique dans l'Hexagone le cas échéant.

Les six jeunes sur lesquelles cet article met l'accent sont issus de familles des classes moyennes-supérieures qui donnent à voir la diversité des trajectoires migratoires à La Réunion : Alizé et Abigail Dubus<sup>3</sup> sont nées dans une famille implantée à La Réunion depuis de nombreuses générations, mais elles ont suivi, avec leur mère, leur père proviseur lorsqu'il a occupé des postes en Polynésie française ; Clélia Séguy est née à La Réunion de deux parents kinésithérapeutes originaires de l'Hexagone ; Éva Sinayen est née à La Réunion d'une mère

---

<sup>1</sup> Parmi les personnes nées à La Réunion, âgées de 18 à 29 ans et vivant en France, 27 % vivent en dehors de La Réunion (Recensement de la population, INSEE, 2018).

<sup>2</sup> Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la Recherche au titre du projet MIGRINDOM (ANR-19-CE41-0009)

<sup>3</sup> Tous les prénoms et noms ont été modifiés pour préserver l'anonymat.

professeure des écoles réunionnaise et d'un père artisan « métro » ; Adeline et Maxime Wei sont les enfants de parents commerçant·es chinois·es arrivé·es à La Réunion au milieu des années 1990. La composition sociale de ce segment du corpus n'est pas le produit d'un choix méthodologique, mais plutôt le reflet des conditions actuelles de l'émigration. Le départ pour l'Hexagone est de plus en plus socialement sélectif : même si des jeunes de milieux modestes continuent d'émigrer, dans le champ réduit d'un corpus de dix-huit entretiens, il n'est pas surprenant que les jeunes émigrant·es aient été plus doté·es, alors que ce n'est pas le cas des émigrant·es plus âgé·es. En mettant en perspective les trajectoires de ces six jeunes avec celles de leurs frères et sœurs, des jeunes des branches moins aisées de leurs familles, d'autres familles enquêtées et en les situant dans l'espace plus large de la jeunesse réunionnaise construit à l'aide de l'enquête MFV, on peut contextualiser leurs trajectoires et qualifier la spécificité de leurs rapports à la mobilité.

Pour comparer les trajectoires des jeunes Réunionnais·es, quel que soit leur lieu actuel de résidence, cet article exploite en outre un sous-échantillon de la base « Enfants » de l'enquête MFV. Cet échantillon regroupe les enfants, âgés de 18 à 29 ans, des répondant·es né·es et vivant à La Réunion (N = 1 036). Pour comparer les rapports à la mobilité selon l'origine sociale, on construit une mesure agrégée de la catégorie socioprofessionnelle des parents : elle est classée comme « intermédiaire ou supérieure » si au moins un des deux parents occupe ou a occupé un emploi de type artisan·e, commerçant·e, chef·fe d'entreprise, cadre, profession intellectuelle supérieure, ou profession intermédiaire ; comme « employé·e » si aucun parent n'occupe un emploi intermédiaire ou supérieur et au moins un parent occupe un emploi d'employé·e ; comme « ouvrier·e ou agriculteur·ice » si aucun parent n'occupe un emploi intermédiaire, supérieur ou employé et au moins un parent occupe un emploi d'ouvrier·e ou agriculteur·ice. Le reste des configurations possibles sont regroupées dans la catégorie « Autre ». L'enquête MFV est représentative de la population des 18 à 79 ans vivant dans les DROM, mais il est plus difficile d'évaluer la robustesse de cet échantillon, obtenu de manière indirecte par les réponses des parents sur leurs enfants, quelle que soit la région de résidence de ces derniers. La structure par sexe et par origine sociale est similaire parmi les jeunes vivant à La Réunion de l'échantillon « Enfants » et parmi les jeunes de la base principale de MFV, ce qui constitue un indicateur de la fiabilité des données. Néanmoins, la part de jeunes vivant au domicile parental parmi les enfants des catégories « Ouvrier·e ou agriculteur·ice » et « Autres » est moins élevée parmi les jeunes vivant à La Réunion de l'échantillon « Enfants » que parmi les personnes de 18 à 29 ans directement interrogées dans l'enquête MFV : quand ils et elles cohabitaient avec leurs parents, sans doute du fait de la position modeste de ces derniers, ces jeunes ont plus souvent été le ou la principale enquêtée.

### **I. Quand les enfants des classes supérieures « quittent le nid » : une continuité entre départ du foyer parental et émigration**

Malgré l'ampleur des départs vers l'Hexagone, les familles réunionnaises demeurent regroupées géographiquement : quelle que soit la position socioprofessionnelle de leurs parents, deux jeunes sur cinq vivent au domicile parental (tableau 1). L'origine sociale structure néanmoins les modalités de décohabitation. D'une part, la prévalence de l'émigration varie selon la position sociale des parents : la moitié des jeunes décohabitant·es d'origine

intermédiaire ou supérieure vit dans l'Hexagone, contre trois jeunes sur dix pour les autres catégories. D'autre part, les jeunes d'origine modeste demeurent davantage dans le voisinage des parents : 7% des enfants d'employé·es et 12% des enfants d'ouvrier·es ou d'agriculteur·ices qui ont quitté le domicile parental vivent encore à la même adresse ou dans le même quartier, contre 2% des catégories intermédiaires et supérieures. La proximité aux parents permet de bénéficier d'une aide matérielle et/ou humaine au quotidien, mais plus les jeunes s'éloignent, plus l'aide financière des parents est susceptible d'être élevée. Les classes moyennes et supérieures disposent de davantage de ressources pour faciliter l'accès au logement de leurs enfants ou participer à leurs dépenses, favorisant l'éloignement (Bozon et Villeneuve-Gokalp, 1995 ; Despalins et De Saint Pol, 2012 ; Galland, 2000). À l'inverse, au sein des classes populaires, même les jeunes bachelier·es qui affichent les meilleurs résultats font plus souvent le choix d'une formation à proximité de leurs parents, quitte à censurer leurs aspirations scolaires (Didelon-Loiseau et Jedlicki, 2019). Néanmoins, le cas de La Réunion diffère de celui des régions de l'Hexagone par l'ampleur et les modalités des aides publiques pouvant suppléer au soutien parental.

Les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) et les caisses d'allocations familiales (CAF) soutiennent les jeunes de France dans leur prise d'autonomie, même si ces aides se révèlent souvent insuffisantes (Giret, Van de Velde et Verley, 2016). À La Réunion, poursuivant l'histoire des migrations organisées débutées dans les années 1960, des dispositifs dédiés au départ offrent des aides supplémentaires à la mobilité, à condition de se situer sous un seuil de revenus et de justifier d'un projet d'études ou de formation ne pouvant se réaliser à La Réunion. Ces dispositifs atténuent la contrainte financière, mais maintiennent des barrières administratives et culturelles au départ (Haddad, 2020). On observe certaines de leurs limites dans le parcours d'un cousin d'Éva Sinayen : « Mon premier fils, quand il a eu son diplôme de cuisinier polyvalent, il avait tout préparé, il avait trouvé tout, tout, tout ... il voulait partir en Métropole pour aller travailler, mais ils voulaient le vrai diplôme, mais il l'avait pas eu encore. Donc par rapport à ça, il a pas eu le poste, mais il voulait partir » (Laurence Sinayen, tante d'Éva). De plus, dans le discours des enquêté·es, l'émigration est souvent associée à la poursuite d'études supérieures ou d'un projet professionnel, ce qui constitue une appropriation de l'injonction à la mobilité décrite plus haut : « J'avais la possibilité d'aller en métropole pour mes études, sachant que je voulais faire des études en économie, et à La Réunion il n'y avait pas forcément la formation que je voulais, donc j'ai poursuivi en métropole » (Alizé) ; « Ben c'est vrai que c'était assez évident que il fallait partir (...) on nous donne un peu cette vision de, ben, il faut, il faut partir pour réussir en quelque sorte un peu. Ben si on part pas, si on quitte pas l'île, c'est comme si on n'avait pas réussi quelque chose » (Éva).

Les parents, d'une part, et les antennes locales des organismes publics, d'autre part, mobilisent des discours associant réussite sociale, accomplissement de soi et émigration. Les discours institutionnels, comme ceux des Missions Locales, visent davantage les classes populaires et ont un effet mitigé (Ihaddadene, 2017), avec des mécanismes similaires à ceux affectant les dispositifs promouvant la mobilité internationale des jeunes de l'Hexagone (Santelli, 2013). À l'inverse, les discours pro-mobilité des parents (décrits dans le paragraphe suivant) sont davantage présents chez les classes supérieures, avec un plus grand impact. Ainsi, le rapport à l'éloignement des jeunes Réunionnais·es est influencé par l'investissement parental

et l'encadrement institutionnel, au-delà des seules ressources économiques, ces deux dimensions pesant différemment selon l'origine sociale des jeunes.

[Tableau 1]

Contrairement à leurs homologues des grandes agglomérations de l'Hexagone (Van Zanten, 2009), les parents des classes moyennes-supérieures réunionnaises peuvent rarement mettre en place dès le secondaire des stratégies résidentielles qui rapprocheraient leurs enfants de pôles d'études jugés attractifs, mais l'émigration constitue pour eux une stratégie scolaire. Ils encouragent le départ à travers la mise en avant de valeurs cosmopolites, dans leurs discours comme dans leurs pratiques. L'émigration est présentée comme une étape enrichissante, par la confrontation à un nouvel environnement : « On leur a conseillé, dès qu'ils seraient prêts, de partir en Métropole pour voir un petit peu ce qui se passait ailleurs, parce que La Réunion, c'est finalement quand même un peu une vie dorée, en fait. Pour moi, c'est pas vraiment le reflet de ce qu'ils peuvent rencontrer de la société française » (Julien Séguy, père de Clélia). Des séjours réguliers en dehors de La Réunion sont justifiés par des liens familiaux, le goût du voyage et les activités extra-scolaires. Ils constituent un investissement scolaire en soi, mais participent aussi à préparer au départ : « Elle a la bougeotte, les filles ont la bougeotte. Elles ont eu ça par rapport à nos voyages ! On a voyagé, il faut dire qu'on n'avait pas d'impôts à payer en Polynésie, donc on a pu emmener les filles un peu partout » (Sylvie Dubus, mère d'Alizé et Abigail) ; « [l'aînée] est allée en Afrique du Sud aussi et [Éva] est allée en Allemagne. Et après, nous, on a fait beaucoup d'allers-retours en Métropole parce que mes enfants faisaient des concours de danse (...), si vraiment on veut qu'ils réussissent dans quelque chose, on est obligés de se bouger » (Corinne Sinayen, mère d'Éva). Ces valeurs sont ensuite assimilées par les jeunes, même s'ils et elles n'excluent pas de rester à La Réunion : « J'ai passé seulement deux auditions [de danse], une à Lyon et une à Bordeaux, et c'est, j'ai vraiment tout misé sur ces deux choses-là parce que après La Réunion j'ai, j'ai, j'avais postulé pour d'autres choses aussi qui m'intéressaient » (Éva) ; « C'était l'opportunité de faire des classes préparatoires à Paris et moi, c'est ce que c'est ce que je voulais faire. Je voulais continuer dans la filière scientifique et j'avais postulé à une prépa à La Réunion, mais c'était, c'était mon dernier choix » (Abigail).

Ces instances de socialisation parentales et institutionnelles ne déterminent pas des chemins tout tracés en fonction des ressources des parents : les parcours sont à situer dans des histoires familiales plus larges. Le contraste entre les familles Sinayen et Wei en attestent. Malgré des situations économiques distinctes, les sœurs Corinne et Laurence Sinayen partagent un rapport à la mobilité similaire, encourageant depuis longtemps leurs enfants à vivre des expériences en dehors de La Réunion. Corinne bénéficie d'un salaire majoré de professeure des écoles<sup>4</sup>, auquel s'ajoutent les revenus de son époux, alors que Laurence a élevé seule ses deux fils avec des revenus irréguliers en tant qu'auxiliaire de vie. Pourtant, Laurence développe, elle aussi, un discours valorisant le départ pour l'Hexagone et ses deux fils ont beaucoup voyagé, notamment par leur pratique du football (une activité moins coûteuse que la danse pratiquée par les enfants de Corinne et qui bénéficie de financements pour couvrir les déplacements). Cela s'explique

---

<sup>4</sup> Du fait d'un ensemble de dispositifs compensatoires au coût de la vie et à l'éloignement dans les départements d'Outre-mer, les fonctionnaires affectés à La Réunion bénéficient d'une majoration de 54 %.

par sa propre expérience migratoire : elle a travaillé plusieurs années dans l'Hexagone. Cela s'explique aussi par la trajectoire d'ascension sociale connue par ses parents : ses collègues réunionnais·es la qualifiaient par exemple de « bourgeoise ». À l'inverse, les enfants de la famille Wei, qui tire ses revenus de plusieurs commerces, font état de davantage de contraintes : Adeline et Maxime partageaient une chambre jusqu'au départ d'Adeline ; cette dernière a bénéficié d'un soutien financier de ses parents depuis son départ pour l'Hexagone, mais elle est partie contre leur avis et en recourant aux aides à la mobilité.

## **II. Une tension entre émancipation et évaluation du départ sous le regard imaginé des aînés**

La socialisation à la mobilité façonne des différences entre familles, mais aussi au sein des familles, notamment selon le genre et le rang dans l'adelphie<sup>5</sup>. Les jeunes hommes demeurent davantage chez leurs parents que les jeunes femmes (tableau 2) : 46 % vivent au domicile parental contre 32 % des femmes. En revanche, quand ils partent, ils migrent davantage vers l'Hexagone (tableau 2) : 39 % de ceux qui ont quitté le domicile parental vivent dans l'Hexagone contre 28 % pour les femmes. Ces dernières vivent plus souvent à proximité du domicile parental. La décohabitation plus fréquente chez les jeunes Réunionnaises est liée à leurs parcours scolaires – elles poursuivent davantage leurs études que les Réunionnais – mais aussi à leur rapport différent au couple et à la maternité. Depuis longtemps, les jeunes Françaises quittent plus tôt le domicile parental que les hommes, notamment du fait de leur mise en couple plus rapide (Bozon et Villeneuve-Gokalp, 1994). À La Réunion, ce mécanisme est d'autant plus important que les femmes continuent d'entrer tôt dans la maternité : 23% des Réunionnaises de la cohorte 1980-1989 sont devenues mères avant l'âge de vingt ans (Marie et Breton, 2015). Le départ de la sœur aînée d'Éva Sinayen a triplement correspondu à un moment de rupture, combinant l'éloignement géographique, une mise en couple cohabitante source de conflits et une mise à distance des pratiques culturelles chère à sa famille : « Quand elle était pas allée en Métropole, elle revendiquait beaucoup sa culture Créole, on va dire. Mais là, je trouve que depuis qu'elle est à Paris, elle méprise un peu les Réunionnais parce qu'elle dit : « Oui, les Parisiens disent que les Réunionnais sont comme ci, et comme ça ... » Et du coup, on dirait qu'elle s'est extirpée un peu de ça aussi. » (Corinne Sinayen, mère d'Éva). Un autre facteur joue ainsi un rôle important : la tension entre rôle familial et besoin d'indépendance, qui explique la coexistence chez les jeunes femmes d'une prévalence accrue de la décohabitation et d'une prévalence réduite de l'émigration.

Dans l'Hexagone, les travaux de Guéraud et Jedlicki (2021) montrent comment les jeunes bacheliers quittent davantage que les hommes, non seulement le domicile parental, mais aussi leur région pour poursuivre leurs études, tout en retournant plus souvent vivre dans les espaces où elles ont grandi par la suite. Malgré leur volonté d'émancipation à travers le départ pour « la grande ville », elles investissent moins que les hommes ces nouveaux espaces de sociabilité et demeurent très présentes dans leur lieu de résidence initial. Cette volonté de rompre avec un contrôle parental, des responsabilités familiales ou encore des liens affectifs jugés trop forts se retrouve chez les jeunes réunionnaises : « Le fait d'être à 10 000 km m'a éloignée de, de me

---

<sup>5</sup> Ce terme permet de désigner le groupe formé par les enfants d'au moins un même parent, sans le marquage de genre qu'imposent des termes comme fratrie, frère et sœur.

sentir responsable de leurs problèmes » (Clélia) ; « J'avais en fait envie de m'éloigner du cocon familial » (Adeline) ; « On commence à, à se déplacer de la famille pour essayer de vivre sa vie. Donc, donc j'avais envie d'aller à Paris » (Abigail). La recherche de rupture dépasse la seule sphère familiale. Pour Clélia et Éva, le départ permet de trancher avec l'interconnaissance et le contrôle social resserrés de l'espace du lycée, où elles ne se sentaient pas épanouies dans leur sociabilité : « Pour moi, c'était vraiment un nouveau départ (...) Quand j'avais pas d'amis, je me sentais regardée, je me sentais pointée enfin, même si les gens me pointent du doigt, voilà. Arrivée à la fac, c'était un soulagement parce que personne ne me connaissait » (Clélia) ; « J'ai fait ma rentrée de première et après j'ai quitté le lycée et je suis partie avec le CNED. Parce que j'avais du mal à avec le, le système scolaire (...) Enfin, je m'entendais bien avec les gens, tout ça, mais j'arrivais pas trop non plus à créer des liens forts avec les gens » (Éva).

À l'inverse, les jeunes hommes n'apparaissent pas incommodés par les relations de dépendance qui les lient à leur famille, ce qui rend à la fois le départ plus facile et moins nécessaire : « Oui, parce qu'en fait, mon fils a ce petit côté-là, il est bien dans la famille parce qu'il a un Papa, un Pépé, le grand frère » (Laurence Sinayen, tante d'Éva) ; « [Mes parents] ont été un très gros soutien aussi bien moral que financier et j'attribue beaucoup ma réussite à ce qu'ils ont pu m'apporter cette année-là. C'est pas grâce à moi, c'est grâce à nous, entre guillemets, c'est grâce à eux aussi que j'ai pu réussir. » (Maxime) ; « Mais alors en fait mon frère, il est parti en métropole, mais avant, il était en prépa donc c'était, je trouve une étape pour préparer en fait le départ parce qu'il revenait à la maison que le week-end. » (Clélia). Ces différences s'expliquent par les rôles sociaux de genre et les attentes parentales qui en découlent, davantage professionnelles à l'égard des garçons, davantage familiales à l'égard des filles (Testenoire, 2015). Malgré d'importantes transformations au cours des dernières décennies, les jeunes femmes voient leurs sorties et sociabilités davantage contrôlées. Elles ont à charge une part plus importante du travail domestique, et ce d'autant plus chez les classes populaires (Cartier, Letrait et Sorin, 2018). On peut ainsi penser que les jeunes Réunionnaises quittent davantage le domicile parental pour échapper à ces exigences genrées, mais que leur persistance même après la décohabitation limite l'amplitude de leurs mobilités géographiques, expliquant pourquoi elles émigrent moins.

[Tableaux 2 et 3]

Moins étudiées, les différences selon la position d'aîné·e, de cadet·te ou de benjamin·e jouent également un rôle sur le rapport des jeunes à la mobilité résidentielle et à l'émigration. Les 18-29 ans de l'échantillon appartiennent à des adelphe·s d'en moyenne 3,1 enfants, dont un quart comptent au moins quatre enfants. Dans une dynamique similaire à celle opposant femmes et hommes, les benjamin·es quittent davantage le domicile parental (tableau 3), mais, parmi celles et ceux qui ont décohabité, les benjamin·es vivent moins souvent dans l'Hexagone (27 % contre 36 et 37 % pour les aîné·es et les cadet·tes). Cette opposition pourrait refléter un arbitrage pesant plus souvent sur les aîné·es et les cadet·tes : rester pour contribuer à l'organisation familiale localement (d'autant plus si les parents sont à la tête d'une entreprise ou exploitation) ou émigrer pour chercher de nouvelles sources de promotion sociale (Adams et Kasakoff, 1992 ; Kesztenbaum, 2008 ; Liu, Riosmena et Creighton, 2018). Éva Sinayen est la benjamine de son adelphe : elle a une sœur (l'aînée) et un frère (le cadet), dont les parcours s'inscrivent dans les

effets croisés du genre et de l'aïnesse. Sa sœur s'est installée durablement dans l'Hexagone, non sans conflit, alors que son frère, le cadet, est retourné vivre chez ses parents à La Réunion après un an d'études peu concluant dans l'Hexagone : « il est parti un an et il est revenu finalement. Il m'a dit qu'il s'est rendu compte que les liens familiaux, c'était très important pour lui » (Corinne Sinayen). En considérant la trajectoire de ce frère au cours du temps, on comprend mieux comment des logiques de distance et de proximité peuvent cohabiter au sein d'un même parcours.

Avec ses quatre enfants qui ont quitté le domicile parental, les deux premiers et le quatrième installés à proximité, alors que la troisième vit dans l'Hexagone, la famille Wei semble à l'inverse contredire ces mécanismes de genre et de rang dans l'adelphie. Cependant, reconstruire les trajectoires de ces adelphe sur la durée permet ici aussi de mieux comprendre leur situation actuelle. S'ils vivent et travaillent aujourd'hui à proximité de leurs parents, les deux aînés ont vécu en Chine au moment de leurs études, avant de rentrer participer au commerce familial. Adeline manifeste un désir d'autonomie, contrarié par les difficultés qu'elle rencontre pour trouver un emploi depuis la fin de ses études : « Je veux pas rentrer parce que j'ai honte (...) tu dépends des parents depuis X années et au final t'as même pas été capable de trouver un travail ». Les tensions que génère, au sein de la famille, son refus de rentrer à La Réunion reflètent bien le caractère « hors norme » de cette décision : « [les relations compliquées] c'est surtout le fait qu'on lui propose une solution qu'elle ne veut pas, parce que ça ne correspond pas à sa vision des choses » (Maxime). Elle encourage d'ailleurs Maxime, le dernier, à ne pas s'installer dans l'Hexagone.

## **Conclusion**

Cet article retrace les parcours de six jeunes Réunionnais·es et les situe d'une part, dans les trajectoires de leurs familles, d'autre part, dans l'espace plus large de la jeunesse réunionnaise. Il éclaire les spécificités du rapport à la mobilité de ces populations, tout en soulignant des mécanismes qui affectent aussi les jeunes de l'Hexagone, notamment ceux distinguant les classes supérieures des classes populaires. En interrogeant la continuité entre départ du domicile parental, mobilité résidentielle et émigration, cette recherche montre que les choix de rester, partir ou revenir s'inscrivent dans des projets collectifs conçus à l'échelle de la famille et dans des enjeux de transition vers l'âge adulte, les deux pouvant entrer en tension. Les jeunes des classes moyennes et supérieures sont préparé·es à l'émigration par leur parents, qui se font le relais de l'injonction à la mobilité dans le cadre de stratégies scolaires. En conséquence, l'émigration ne constitue pas (beaucoup) plus une rupture que le départ du domicile parental. Partir pour l'Hexagone est également fréquent chez les jeunes de classes populaires, mais la proximité aux parents y prévaut davantage et l'encouragement à l'émigration est plutôt porté par les antennes locales des institutions. À ces différences entre familles s'ajoutent des différences au sein des familles, structurées par le genre et le rang dans l'adelphie. Les jeunes Réunionnaises et les benjamin·es quittent davantage le domicile parental que les hommes et les aîné·es ou cadet·tes, mais font moins l'expérience de l'émigration que les autres décohabitante·es. Ces écarts reflètent des rapports différenciés à l'émancipation et aux responsabilités familiales, dans la continuité de rôles sociaux de genre et d'aïnesse.

## Bibliographie

Adams J.W., Kasakoff A.B., 1992, « The farm family economy in the American North, 1775–1875: an exploration of sibling differences », *Continuity and Change*, 7, 3, p. 357-375.

Amsellem-Mainguy Y. 2021 *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*, Paris, Presses de Sciences Po, 264 p.

Authier J.-Y., Belton Chevallier L., Cacciari J., 2022, « Éditorial. Pour une étude des socialisations aux et par les mobilités dans l'espace », *Espaces et sociétés*, 184-185, 1-2, p. 9-16.

Bacqué M.-H., Fol S., 2007, « L'inégalité face à la mobilité: du constat à l'injonction », *Revue suisse de sociologie*, 33, 1, p. 89-104.

Bozon M., Villeneuve-Gokalp C., 1994, « Les enjeux des relations entre générations à la fin de l'adolescence. », *Population*, 49, 6, p. 1527-1555.

Bozon M., Villeneuve-Gokalp C., 1995, « L'art et la manière de quitter ses parents », *Population et sociétés*, 297.

Camara T., 2022, « La famille, les vacances et les affaires : séjours en Afrique d'adultes descendants d'immigrés subsahariens », *Espaces et sociétés*, 184-185, 1-2, p. 149-164.

Cartier M., Letrait M., Sorin M., 2018, « Travail domestique : des classes populaires conservatrices ? », *Travail, genre et sociétés*, 39, 1, p. 63-81.

Cayouette-Remblière J., Lion G., Rivière C., 2019, « Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace. Les dimensions spatiales de la (trans)formation des individus », *Sociétés contemporaines*, 115, 3, p. 5-31.

Condon S., 2020, « Continuité coloniale et gestion démographique des Antilles françaises, 1950-1980 », *Migrations et Société*, 182, 4, p. 43-57.

Coquard B. 2019 *Ceux qui restent. Faire sa vie dans les campagnes en déclin*, Paris, La Découverte, 216 p.

Despalins R., De Saint Pol T., 2012, « L'entrée dans la vie adulte des bacheliers sous l'angle du logement », *Études et résultats*, 813.

Didelon-Loiseau C., Jedlicki F., 2019, « Les limites sociospatiales aux aspirations étudiantes en Haute-Normandie », dans CORDAZZO P. (dir.), *Parcours d'étudiants : Sources, enjeux et perspectives de recherche*, Paris, Ined Éditions (Grandes Enquêtes), p. 217-232.

Faure L., Le Dantec É., 2017, « Expériences résidentielles, insécurité socio-économique et reconfiguration des appartenances sociales lors de l'entrée dans la vie adulte », *Sociologie*, 8, 2, p. 161-180.

Faure-Rouesnel L., Le Dantec É., 2013, « Rester ou partir pour s'en sortir : du rôle des soutiens rapprochés dans les expériences résidentielles des jeunes de classes populaires », *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 19.

Galland O., 2000, « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées », *Economie et Statistique*, 337, 1, p. 13-36.

Giret J.-F., Van de Velde C., Verley É. 2016 *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités*, Paris, La Documentation française, 320 p.

Guéraud E., Jedlicki F., Noûs C., 2021, « L'émigration étudiante des « filles du coin » : entre émancipation sociale et réassignation spatiale », *Travail, genre et sociétés*, 46.

Guyon S., 2016, « Trajectoires post-coloniales de l'assimilation », *Politix*, 116, 4, p. 9-28.

Haddad M., 2020, « When states encourage migration. The institutionalisation of French overseas-mainland migration and its effect on migrant selection », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 0, 0, p. 1-19.

Ihaddadene F., 2017, « Les pratiques des professionnels face aux freins à la mobilité des jeunes ultramarins : l'exemple de La Réunion », *Cahiers de l'action*, 49, p. 39-46.

Kesztenbaum L., 2008, « Cooperation and coordination among siblings: Brothers' migration in France, 1870–1940 », *History of the Family*, 13, 1, p. 85-104.

Labache L., 2008, « La mobilité des jeunes Réunionnais », *Agora débats/jeunesses*, 4, p. 22-32.

Liu M.-M., Riosmena F., Creighton M.J., 2018, « Sibling position, gender, and family networks in Mexican and Senegalese migration », *Population, Space and Place*, 24, 7.

Marie C.-V., Breton D., 2015, « Les “modèles familiaux” dans les DOM : entre bouleversements et permanence. Ce que nous apprend l'enquête Migrations, famille et vieillissement », *Revue des politiques sociales et familiales*, 119, 1, p. 55-64.

Roinsard N., 2014, « Pauvreté et inégalités de classe à La Réunion. Le poids de l'héritage historique », *Études rurales*, 194, p. 173-189.

Santelli E., 2013, « Partir pour mieux revenir : la mobilité internationale, une clé pour l'insertion professionnelle des jeunes des quartiers », *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 58, 2, p. 41-43.

Temporal F., 2017, « Les jeunes ultramarins : quelle(s) réalité(s) ? », *Cahiers de l'action*, 49, p. 7-17.

Testenoire A., 2015, « Genre, stratification et mobilité sociale au sein des classes populaires », *Lien social et Politiques*, 74, p. 19-36.

Van Zanten A. 2009 *Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales*, Paris, Presses Universitaires de France, 304 p.

## Tableaux

Tableau 1 : Lieu de résidence des jeunes Réunionnais-es relativement à leur parent, selon l'origine sociale (%)

	Intermédiaire ou supérieure	Employé-es	Ouvrier-es, agriculteur-ices	Autre

N		337	629	374	371
Au domicile parental		44 (39 ; 50)	43 (39 ; 47)	36 (31 ; 41)	32 (28 ; 37)
En dehors du domicile parental		56 (50 ; 61)	57 (53 ; 61)	64 (59 ; 69)	68 (63 ; 72)
Parmi lesquel·les	Même adresse ou quartier	2 (0 ; 4)	7 (5 ; 10)	12 (8 ; 16)	13 (9 ; 17)
	Même commune ou commune voisine	28 (22 ; 35)	43 (38 ; 48)	41 (35 ; 47)	36 (30 ; 42)
	Ailleurs dans le département	12 (8 ; 17)	18 (14 ; 22)	18 (13 ; 23)	17 (12 ; 22)
	Hexagone	53 (46 ; 60)	30 (25 ; 35)	26 (20 ; 31)	30 (24 ; 36)
	Autre DROM ou étranger	4 (1 ; 7)	2 (0 ; 3)	3 (1 ; 5)	4 (2 ; 6)

Source : MFV (Ined, 2010). Champ : Enfants des enquêtés de MFV nés à La Réunion âgés de 18 à 29 ans. Intervalles de confiance à 95 % entre parenthèses. Lecture : 44 % des Réunionnais de 18 à 29 ans dont les parents occupent des positions d'emploi intermédiaires ou supérieures résident au domicile parental. Il s'agit d'un pourcentage estimé, dont l'intervalle de confiance indique qu'il se situe entre 39 % et 50 % avec 95 % de certitude.

Tableau 2 : Lieu de résidence des jeunes Réunionnais·es relativement à leur parent, selon le sexe (%)

		Hommes	Femmes
N		879	832
Au domicile parental		46 (43 ; 50)	32 (29 ; 35)
En dehors du domicile parental		54 (50 ; 67)	68 (65 ; 71)
Parmi lesquel·les	Même adresse ou quartier	8 (5 ; 10)	10 (7 ; 12)
	Même commune ou commune voisine	35 (31 ; 40)	40 (36 ; 44)
	Ailleurs dans le département	14 (11 ; 17)	19 (16 ; 23)
	Hexagone	39 (35 ; 43)	28 (25 ; 32)
	Autre DROM ou étranger	4 (2 ; 6)	2 (1 ; 4)

Source : MFV (Ined, 2010). Champ : Enfants des enquêtés de MFV nés à La Réunion âgés de 18 à 29 ans. Intervalles de confiance à 95 % entre parenthèses.

Tableau 3 : Lieu de résidence des jeunes Réunionnais·es décohabitants relativement à leur parent, selon le rang dans l'adelphie (%)

		1	2	3 et plus
N		718	482	511
Au domicile parental		42 (38 ; 46)	41 (37 ; 46)	34 (30 ; 38)
En dehors du domicile parental		58 (54 ; 62)	59 (54 ; 63)	66 (62 ; 70)
Parmi lesquel·les	Même adresse ou quartier	17 (13 ; 20)	16 (11 ; 20)	18 (14 ; 22)
	Même commune ou commune voisine	36 (32 ; 41)	38 (32 ; 44)	40 (35 ; 45)
	Ailleurs dans le département	9 (6 ; 12)	6 (3 ; 9)	11 (8 ; 15)
	Hexagone	36 (31 ; 40)	37 (32 ; 43)	27 (22 ; 32)
	Autre DROM ou étranger	2 (1 ; 4)	3 (1 ; 5)	4 (2 ; 6)

Source : MFV (Ined, 2010). Champ : Enfants des enquêtés de MFV nés à La Réunion âgés de 18 à 29 ans. Intervalles de confiance à 95 % entre parenthèses.